

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 février 2018

OBJET :
Indemnité de conseil au receveur municipal
au titre des exercices 2016 et 2017

Rapporteur : MME CADET
Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Les collectivités et leurs établissements publics peuvent solliciter du comptable, par le biais de leur assemblée délibérante, la réalisation d'une prestation spécifique prenant la forme d'une assistance technique, d'une analyse financière ou d'une étude juridique, économique ou financière.

Réalisée en principe en dehors des horaires de travail, cette prestation peut faire l'objet d'une indemnisation calculée, en application de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, par tranches, en référence à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, afférente aux trois derniers exercices.

Compte tenu de l'absence de prestations de conseil et d'assistance délivrées par Monsieur Thierry Pénigaud en 2016 et 2017, il est proposé au Conseil d'Administration de fixer à 0 %, au titre de ces exercices, le taux à appliquer à l'assiette susvisée.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS de fixer à 0 % le taux des indemnités de conseil pour les exercices 2016 et 2017.

DELIBERATION

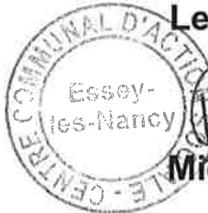
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2018.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 22 FEVRIER 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 17 |
| Nombre de présents | 11 |
| Nombre de votants | 11 |

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mme Christine SIMONNET.

M. Jean-Pierre BRANDELY.

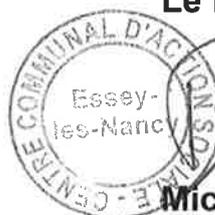
ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI, Rosette GIRSCH et Marie-France METZELARD.

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE